

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23393**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Droit, Economie, Gestion - Mention : Assurance, banque, finance - Spécialité : Banque assurance finance (échanges et gestion)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de cette formation est de former des conseillers-gestionnaires de clientèle de particuliers, qui soient polyvalents et évolutifs. La polyvalence fait référence à la diversité des opérations traitées et doit permettre de répondre à tous les besoins exprimés par le client particulier. Le conseiller de clientèle de particuliers gère un portefeuille de clients, l'élargit et le fidélise. Il assure le suivi des comptes, analyse le patrimoine de ses clients, effectue des bilans personnalisés et propose des solutions adaptées à chaque profil. Il effectue notamment des simulations pour les aider à choisir le meilleur placement ou les assiste dans la formulation d'une demande de crédit. Le potentiel évolutif concerne l'aptitude à exercer, à terme, des responsabilités d'encadrement.

Le conseiller clientèle de particuliers est apte à commercialiser les produits et services bancaire et d'assurance. Il possède les compétences commerciales (analyser un portefeuille client, établir un plan de prospection, définir un argumentaire en adéquation avec la politique commerciale d'un établissement financier), juridiques et fiscales (droit du crédit, fiscalité des personnes et des biens, droit patrimonial...), financières (produits et services de placement, financement, analyse financière...) et en assurance (incendie, accident et risques divers 'IARD', assurance des personnes...).

Compétences clés :

Compétences techniques liées à la pratique bancaire :

Connaître le marché des particuliers, la maîtrise de l'ouverture et de la gestion des comptes,

Connaître les services bancaires, les produits bancaires et non bancaires d'épargne,

Maîtriser les opérations de financement des particuliers, la prévention et la gestion des risques,

Savoir assurer les biens et les personnes,

Prendre en charge la transmission du patrimoine à titre gratuit,

Savoir gérer et développer le portefeuille de clientèle,

Compétences managériales :

Connaître les actes de comptabilité financière,

Maîtriser les notions de marketing et la pratique de la négociation commerciale,

Gérer les ressources humaines et savoir gérer la relation client,

Utiliser un langage de communication professionnel propre au domaine bancaire,

Maîtriser les outils informatiques utilisés dans le monde bancaire.

Compétences ou capacités connexes :

Montrer de la rigueur dans l'organisation et la préparation de son travail

Démontrer une capacité d'écoute, de dialogue et de contact avec tous les interlocuteurs,

Faire preuve de discrétion vis-à-vis de la clientèle dans l'exécution de son métier,

Faire preuve d'esprit de synthèse pour mieux dialoguer avec les interlocuteurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Banque,

Assurance,

Finance

Tout autre établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation, le crédit immobilier, le crédit-bail, de courtage notamment.

Le titulaire du diplôme peut exercer les emplois suivants :

Chargé de clientèle banque,

Gestionnaire de clientèle de particuliers,

Attaché commercial dans un établissement financier,

Conseiller financier,

Conseiller en assurances.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1203 : Relation clients banque/finance

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

C1301 : Front office marchés financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Les contenus de la certification sont organisés en unités d'enseignement. Ces dernières correspondent aux différents modules dispensés et organisés autour de quatre composantes principales :

1) Environnement bancaire :

Les matières dispensés convoquent des compétences ayant trait à la banque-assurance.

On y trouve les modules suivants :

Les acteurs du système bancaire et financier (le système monétaire et financier, l'entreprise bancaire et la stratégie des établissements financiers). Ces enseignements sont centrés sur la connaissance des acteurs du secteur financier et sur leurs perspectives d'évolution,

L'environnement financier qui concerne le marché des capitaux, l'environnement international et la gestion financière et la gestion des risques,

L'environnement juridique qui porte sur l'enseignement du droit (droit des affaires et de l'assurance, et droit bancaire),

L'environnement fiscal.

2) Pratiques de l'activité bancaire :

Il s'agit d'un ensemble de modules complémentaires qui permet aux étudiants de maîtriser et de s'approprier la pratique de l'activité bancaire :

On y trouve les modules suivants :

Les produits et services aux particuliers,

La prévention et la conformité,

Les produits d'épargne bancaire et non bancaires,

L'activité d'assurance (assurance des personnes et des biens et la gestion des activités d'assurance,

L'approche patrimoniale du client (transmission du patrimoine, pratique de l'approche globale et gestion du portefeuille clients).

3) Les outils bancaires :

Cette composante permet aux étudiants d'acquérir des connaissances fondamentales portant sur :

Les mathématiques financières,

L'informatique,

L'anglais bancaire et financier,

Le marketing et la communication commerciale (marketing bancaire, techniques de communication et tarification),

L'optimisation du comportement commercial (gestion des ressources humaines et la négociation commerciale).

4) Phase de professionnalisation des compétences :

La mise en situation professionnelle s'effectue à travers la réalisation d'un projet tuteuré et de 16 semaines de stage en entreprise dans le cadre de la formation traditionnelle, ou selon un rythme d'alternance d'une semaine en formation et d'une semaine en entreprise.

Ces deux exercices comprennent les travaux et périodes correspondant à une mise en pratique des connaissances et compétences acquises au sein des différents cours et interventions. L'immersion en entreprise s'effectue obligatoirement dans un établissement financier (banque, assurance, société de crédit, institution financière spécialisée, société de courtage, services financiers de la grande distribution, ...).

Modalités d'obtention de la certification :

Conformément à l'Arrêté du 17 novembre 1999 régissant les licences professionnelles, la formation est organisée en unités d'enseignement dont une spécifique pour le projet tuteuré et une spécifique pour le stage. La certification est délivrée aux étudiants ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20. Lorsque la certification n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. Le détail des coefficients et ECTS appliqués sont décrits dans les modalités annuelles de contrôle des connaissances spécifiques à chacune des formations.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet

Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation n°**20044159** par arrêté ministériel du 12 septembre 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

IUT Nice Côte d'Azur - <http://www.iut.unice.fr>

Université de Nice Sophia-Antipolis

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

IUT Nice Côte d'Azur, site de Nice.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Département « Techniques de commercialisation » de l'IUT Nice Côte d'Azur.

Historique de la certification :

Formation habilitée par le ministère en 2005 pour 4 ans. Première rentrée en septembre 2005, sous le nom « Assurance banque finance » sans précision de spécialité

Formation réhabilitée par le ministère en 2008

sous le nom « Assurance banque finance - Banque assurance finance (échanges et gestion) »

Formation réhabilitée par le ministère en 2012

Prochaine campagne d'accréditation prévue : 2017 (vague C des universités)